



PRESIDENT

Pierre LEJEUNE

SECRETARE GENERAL

Etienne LIBERT

SECRETAIRES NATIONAUX

Thierry MOERS

Filip PEERS

Vincent MERCIER

Jean-Marc DURIEUX

SECRETARIAT

02 508 58 06

02 508 58 19

cheminots@cgsp.be

Nouveau site internet :

www.cheminots.be



Parole de cheminots

CNPPT (CORONAVIRUS)

Suite aux inquiétudes des Cheminots par rapport au coronavirus, la CGSP/ACOD a sollicité d'urgence une Commission Nationale Protection et Prévention du Travail.

Celle-ci, s'est tenue ce lundi 9 mars 2020. IDWE nous a présenté un slide d'informations et de mesures organisationnelles à prendre pour l'ensemble du personnel.

Ce dernier sera présenté à tous les comités PPT.

Nous sommes également intervenus sur les points suivants :

- 1) L'obligation des accompagnateurs de train de contrôler les titres de transport.
- 2) La problématique du personnel lié en première ligne qui est en contact direct avec les usagers.
- 3) Distribution de gel hydro alcoolique à tous les cheminots en cas d'absence d'eau et de savon.
- 4) Quid du matériel roulant dépourvu de WC accessible, d'eau, de savon et de serviettes en papier.
- 5) Le nombre de cas connus à ce jour au sein du groupe SNCB.
- 6) Comment les jours d'absences sont-ils comptabilisés ?
- 7) Quid du nettoyage des sièges de travail.

Réponses obtenues lors du CNPPT :

La direction nous informe être en contact journalier avec le SPF Santé, de nouvelles communications seront diffusées en fonction de l'évolution de la situation. A ce jour, 5 cas ont été recensés.

Le personnel en contact direct avec les usagers a un droit de réserve nécessaire, c'est-à-dire garder volontairement une certaine distance et se focaliser sur les tâches de sécurité et d'informations.

Concernant le matériel roulant, une instruction a été transmise par B-Technics afin que les WC du matériel roulant sortant des ateliers

et des PED, soient en fonction et approvisionné en eau, en savon et en serviettes en papier. Pour le matériel déjà en circulation, il faut respecter la procédure afin de faire rentrer le matériel le plus rapidement possible (à appliquer rigoureusement).

Pour le gel hydro alcoolique, le nécessaire est fait pour approvisionner rapidement les cheminots qui n'ont pas la possibilité de se laver les mains avec de l'eau et du savon.

La direction s'est engagée à faire un effort supplémentaire en matière de nettoyage des lieux de travail.

La CGSP/ACOD se préoccupe du bien-être des cheminots et reste proactive pour ce dossier. C'est pour ces raisons que nous rappelons l'importance des comités PPT et que nous insistons auprès des Cheminots, pour qu'ils contactent leurs délégués dès qu'ils constatent un manquement aux points ci-dessus. Nous vous incitons également à informer votre hiérarchie via les prescriptions réglementaires.

Dans tous les cas et au moindre doute, et comme préconisé par la médecine du travail, nous vous conseillons de prendre immédiatement contact avec votre médecin traitant.

Thierry COUNE

Thierry MOERS

Filip PEERS

Jean-Marc DURIEUX

Vincent MERCIER